



## **NOUVEAU COLLEGE DU NEUHOF - STRASBOURG**



*Sessions NUNC Architectes – Galerie de l'architecture à Paris – le 10/11/2022*

# Le plan de transformation des collèges publics alsaciens



## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES DE LA CeA DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION :

construction des collèges, maintenance des bâtiments, équipement numérique, gestion de l'énergie, restauration et hébergement, entretien, fonctionnement et définition des secteurs de recrutements scolaires...



## LES ENJEUX ACTUELS :

- accompagner la **hausse de la population collégienne** sur les deux grandes agglomérations alsaciennes (EMS, M2A), ainsi que sur la région frontalière avec la Suisse (SLA),
- mais aussi garantir une **équité de traitement** entre les collèges des pôles urbains et ceux des territoires « rurbains » à ruraux qui pourraient connaître une **situation de déprise**,
- afin d'**offrir des conditions de réussite éducative à 360° à chaque enfant**, quelque soit son origine géographique et la catégorie socio-professionnelle de ses parents



## LE PLAN DE TRANSFORMATION DES COLLÈGES PUBLICS ALSACIENS VA PLUS LOIN :

- Porté par la CeA, partagé avec l'Education nationale, la Préfecture, l'Eurométropole, les Villes de Mulhouse et Kembs, il exprime **une ambition « d'excellence éducative »** qui allie :
- une réflexion sur l'identité et l'attractivité de l'établissement dans son territoire,
  - à une stratégie immobilière.

« UNE FUSÉE À 3 ÉTAGES » :

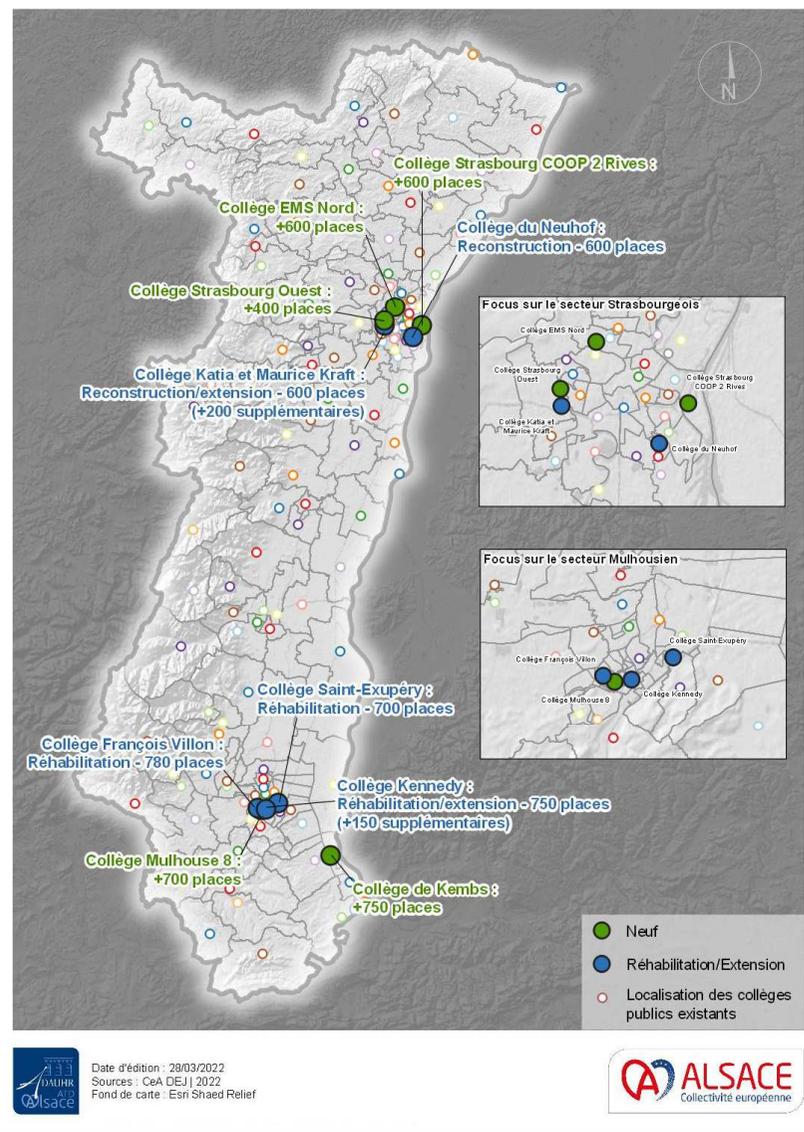
**Etage 3** : Une refonte d'ampleur de la carte scolaire pour améliorer la mixité sociale : vers un équilibre social permettant un mieux vivre-ensemble

**Etage 2** : Un projet architectural adapté au territoire et qui place l'utilisateur au cœur du projet : des lieux d'enseignement et de vie, en phase avec les usages d'aujourd'hui

**Etage 1** : Un projet éducatif innovant et fort permettant d'agir sur l'identité et l'attractivité de l'établissement dans son territoire : ce qui le différencie, le spécifie, la colonne vertébrale du futur collège

## Implantation de nouveaux collèges

Collectivité Européenne d'Alsace



**217 M€**  
d'investissement  
jusqu'en 2028



5 collèges neufs  
+  
5 restructurations complètes

**3400 places nettes créées**

## Le projet du nouveau collège Neuhof

---

### LA GENÈSE DU PROJET :

- **La recherche d'un nouveau souffle pour un collège public de QPV** : l'actuel collège Solignac est le collège le plus en difficulté de l'Académie de Strasbourg et de la Collectivité européenne d'Alsace
- **L'opportunité** : le programme de rénovation urbaine de l'Eurométropole avec la possibilité d'implanter un nouveau collège de 600 places sur le site classé de l'ancien Hôpital militaire Lyautey, alors propriété du Ministère des Armées

### UN PROJET AMBITIEUX :

- Un **projet éducatif fort autour des sciences** comme levier de réussite pour la jeunesse, en partenariat avec l'Université de Strasbourg entre autres
- L'engagement de l'Education nationale sur **un collège en expérimentation pour 3 ans**, avec des postes à profils sciences pour partie
- La volonté de la CeA de **questionner ses référentiels classiques de bâti scolaire** pour traduire l'ambition éducative dans l'architecture du futur établissement, **avec l'association des usagers**



## Un « pas de côté » pour donner corps au collège de demain



### CARTE D'IDENTITÉ :

- Un collège neuf de **600 places avec SEGPA et ULIS** ;
- 1<sup>er</sup> collège de France à bénéficier de **financements ANRU** (1,25 M€) : le futur collège est reconnu comme pièce structurante du NPNRU de l'EMS – secteur Lyautey ;
- Fonds du **mécène privé** TIMKEN (66 500 €) pour financer l'aménagement de l'Espace 3C - Centre de Connaissance et de Culture ;
- **Programmeur : EMBASE / Architecte : NUNC Architectes** ;
- **Phase APD en cours** / Démarrage des travaux à l'été 2024 ;
- Mise en service en septembre 2026.

### LES TRANSFORMATIONS :

- Un **pôle de sciences sur un même étage**, avec en son centre un **Fab' Lab'** de 100 m<sup>2</sup> et des salles spécifiques et modulables > permettre des pédagogies différenciées et un travail particulier sur l'inclusion SEGPA et ULIS (premiers utilisateurs du Fab' Lab') ;
- L'intervention d'une **scénographe associée au Maître d'œuvre** pour travailler une « mise en scène » du collège fonctionnelle et pédagogique, qui mettra en avant la vocation du lieu, tout en apportant aux élèves des connaissances sur un mode ludique et décalé.
- Un **Espace 3 C** (plutôt qu'un CDI classique) favorisant le travail en autonomie ou en groupe, ainsi que les pratiques numériques encadrées et spontanées ;
- Un agencement des salles de classe de 6<sup>e</sup> sur le modèle de celles des primaires > proposer une « transition douce » du CM2 à la 6<sup>e</sup>
- Une **salle des personnels unique** pour « faire corps » (professeurs, administratifs, agents techniques de la collectivité...) ;
- **+ 900 m<sup>2</sup> env.** par rapport au référentiel classique (**Pôle Quartier**; vie scolaire...) > renforcer le lien parents-collège et la prise en charge des difficultés des élèves.

### DES ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

- A l'étude, un **projet de demi-pension mutualisée** avec d'autres équipements du quartier (CROUS Strasbourg ?)
- Un **projet de gymnase** porté par la Ville de Strasbourg pour le collège et les associations sportives locales

## Un collège ouvert sur son quartier

---

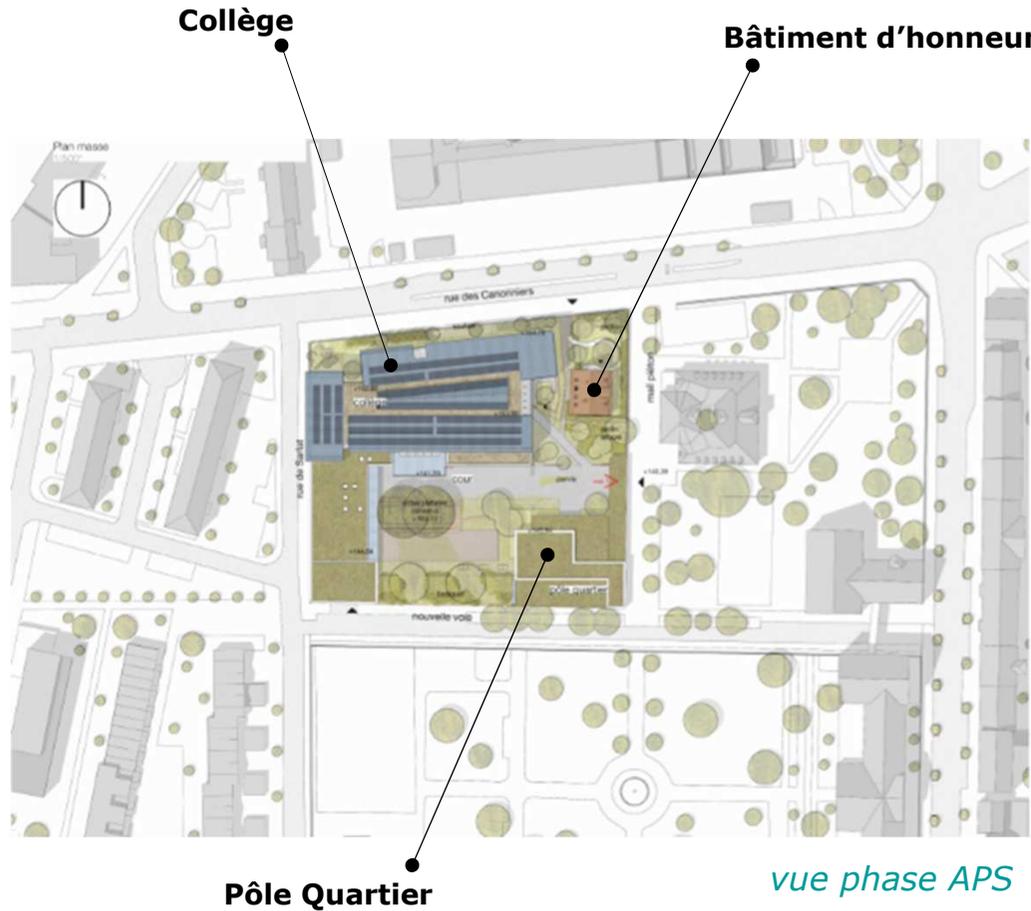
### UN DES ENJEUX DE L'ATTRACTIVITÉ DU FUTUR ÉTABLISSEMENT RÉSIDE DANS LE LIEN QU'IL TISSE À SON QUARTIER :

- A la fois pour **développer la confiance et le lien social** : donner une place plus grande aux **parents** de façon à les impliquer davantage dans le parcours scolaire de leurs enfants, ...
- Mais également pour être un **vecteur culturel et pédagogique** : présentation des réalisations des élèves, conférences des acteurs scientifiques partenaires, activités des associations socio-culturelles du quartier, ...

### DES ESPACES PARTAGÉS :

- A la fois pour **questionner la « densité temporelle »** des établissements scolaires dans un contexte de recherche de plus de « sobriété », mais aussi pour **développer le partage de pratiques.**
- Il s'agit d'**envisager une ouverture de certains espaces à des usages extérieurs, hors temps scolaire** pour favoriser l'intégration de l'équipement dans son quartier (**Salles d'enseignement culturel** – arts plastiques, musique, médias / **Pôle quartier** – un espace « rotule » de 468 m<sup>2</sup> de surfaces utiles entre le collège et le quartier ...).

## L'exemple du Pôle Quartier (sous réserve)



*plan phase APD*

## Pistes de scénographie fonctionnelle et pédagogique



*vues phase APD*

